



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

----000----

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

----000----

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION DE CABINETS POUR LE CONTROLE ET LA
SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ATELIERS
DE FABRICATION DE CHARBON A BASE DE TYPHA ET DES
KIOSQUES DE COMMERCIALISATION :
N°_25/2019/MEA/OLAC/PROVET**

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « Le Soleil » du 04 Décembre 2019.

Le Gouvernement du Sénégal a obtenu, dans le cadre du Programme de Conversion de la Dette Extérieure (PCDE) Espagne/Sénégal, pour le compte de l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC), un don afin de financer le Projet de Valorisation Energétique du Typha dans le Delta du Fleuve Sénégal (PROVET), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « Contrôle et supervision des travaux de construction des ateliers de fabrication de charbon à base de typha et des kiosques de commercialisation : N°_25/2019/MEA/OLAC/PROVET ».

Les services comprennent :

Lot1 : contrôle et supervision des travaux de construction des ateliers de fabrication de charbon à base de typha. Ces travaux concernent :

- Travaux de terrassement généraux de l'emprise ;
- Construction d'atelier couvert ainsi que de hangar, y compris vestiaires, bureaux et locaux connexes, en béton armé et structure métallique ;
- Charpente métallique et couverture en bacs alu ;
- Corps d'état secondaires : plomberie, Electricité, Carrelage, Menuiserie, Peinture ;
- Aménagement d'aires de manutention et de séchages ;
- Mur de clôture ;
- Assainissement et de VRD.

Lot2 : contrôle et supervision des travaux de construction de kiosques de commercialisation de charbon à base de typha. Ces travaux concernent :

- Travaux de terrassement généraux de l'emprise ;

- Soubassement en béton armé ;
- Construction de kiosques avec superstructure en tôle métallique ;
- Corps d'état secondaires : Carrelage, Menuiserie, Peinture.

L'OLAC invite les Consultants sénégalais et/ou espagnols à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent justifier leur capacité et expérience pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environs.

NB : les succursales des entreprises étrangères même matriculées au Sénégal ne sont pas éligibles, conformément aux dispositions du programme.

Les candidats seront présélectionnés sur la base de la grille d'évaluation des critères ci-dessous :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités en relation avec le domaine des prestations (02 points par expérience pertinente justifiée)	20 points
2. Nombre d'années d'expérience (1,5 points par année d'expérience)	15 points
3. Qualifications dans le domaine des prestations (05 points par références, soit 08 expériences spécifiques au minimum durant les 05 dernières années)	40 points
4. Organisation technique et managériale du cabinet	10 points
5. Qualifications générales de personnel professionnel : <ul style="list-style-type: none"> - Un Ingénieur en Génie Civil ou équivalent (spécialisé en structures), avec 10 ans d'expérience minimum ; - Trois (03) techniciens supérieurs en génie civil avec 05 ans d'expérience minimum. 	15 points
Note Globale	100 points

La note minimale de **80/100** est exigée pour prétendre à la présélection. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures d'ouverture des bureaux notamment du **lundi au jeudi : de 7 h 30 mn à 17 h et les vendredis de 07 h 30mn à 13 h 00 mn.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'OLAC, à l'adresse mentionnée ci-après : **Km 9, route de l'université Gaston Berger, Saint Louis BP : 490, Téléphone : 33 938 20 11, E-mail : olac@olac.sn, au plus tard le 26 janvier 2021 à 10heures 00mn et porter expressément la mention « Sélection de bureaux de consultants pour le contrôle et la**

supervision des travaux de construction des ateliers de fabrication de charbon à base de typha et des kiosques de commercialisation : N°_25/2019/MEA/OLAC/PROVET ».

Les dossiers de candidature seront ouverts le même jour à **10 heures 00 mn** en présence des représentants des candidats. Les enveloppes doivent porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection de bureaux de consultants pour le contrôle et la supervision des travaux de construction des ateliers de fabrication de charbon à base de typha et des kiosques de commercialisation** ».

Fait à Saint-Louis, le 06 janvier 2021

Le Directeur Général



Alioune Badara DIOP